

# Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement, administration et opinion publique.

## Plan

### Introduction

**Problématique :** comment la définition du rôle de l'Etat évolue t-elle depuis 1946 et comment l'opinion publique mais aussi la mondialisation l'influence-t-elle ?

#### I) L'État sous la IV<sup>e</sup> République : un régime politique faible ? (1946-1958)

- 1°) La refondation de l'État
- 2°) L'extension des pouvoirs de l'administration
- 3°) Une instabilité politique aux conséquences limitées

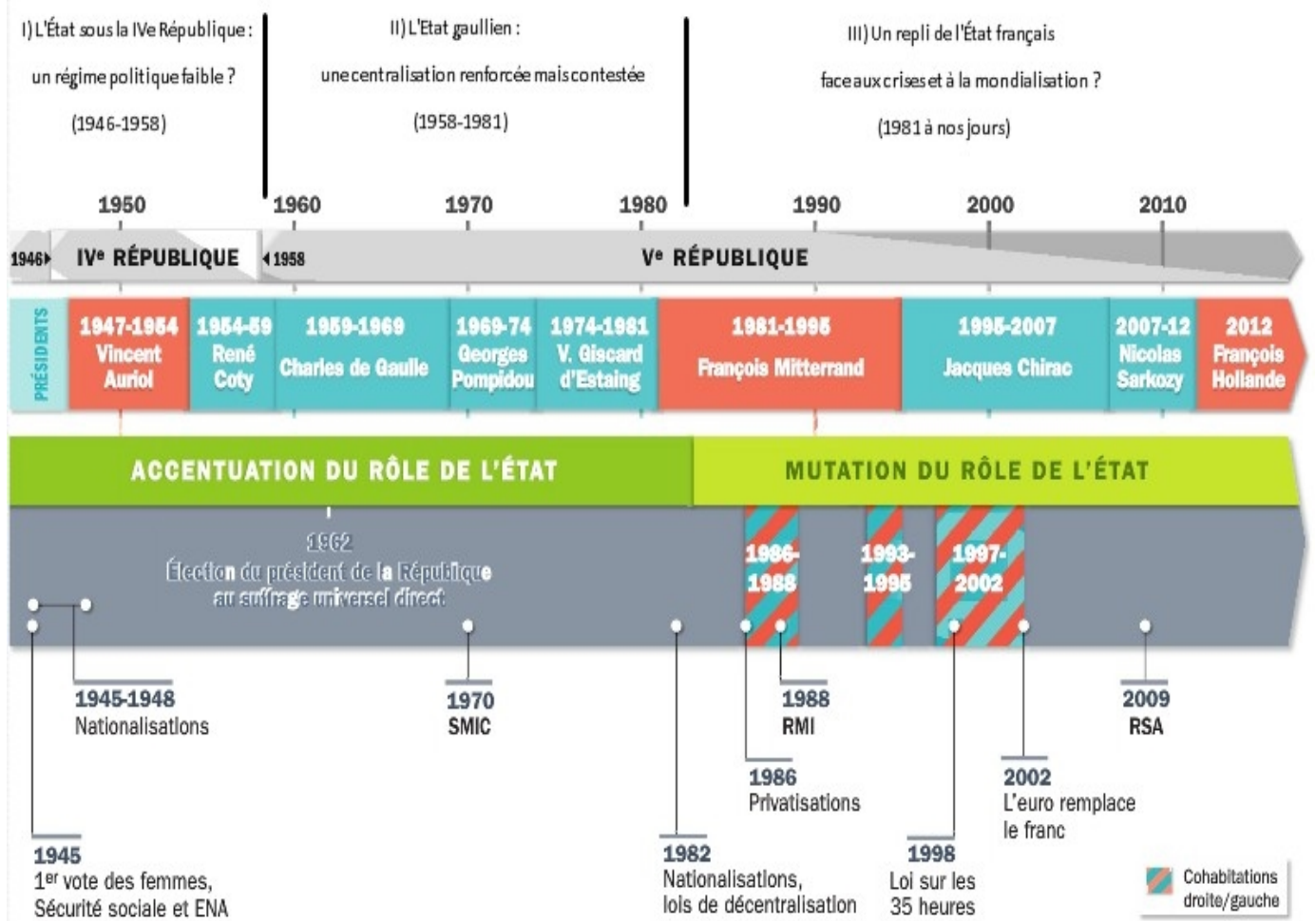
#### II) L'Etat gaullien : une centralisation renforcée mais contestée (1958-1981)

- 1°) La constitution de la V<sup>e</sup> République
- 2°) Un Etat Interventionniste
- 3°) Contestions et crise économique

#### III) Un repli de l'État français face aux crises et à la mondialisation ? (1981 à nos jours)

- 1°) Entre alternances et cohabitations
- 2°) La concurrence de l'Europe et des régions : deux échelons neufs
- 3°) Un recul limité de la puissance publique

### Conclusion



## Introduction

### \*Définition du sujet

**Etat** : gouvernement ; hommes politiques élus qui exercent le sommet des pouvoirs politiques (exécutif et législatif, le judiciaire étant indépendant intervient peu dans le domaine politique) désignés par un processus démocratique

**Administration** : rôle et pouvoir exercé par les fonctionnaires agissant pour le compte de l'Etat (non élu)

**Opinion publique** : idées défendues par la majorité de la population (ceux qui ont le droit de vote ; français des deux sexes, âgés de 18 ans et plus) => Support de l'expression démocratique.

-Depuis le Moyen-âge, **la France a toujours été dirigée par un État fort et centralisé autour de Paris**. Tous les régimes qui se sont succédés depuis le Moyen Âge (la royauté, Napoléon, les 3 républiques) ont constamment renforcé les pouvoirs de l'État et de l'administration, c'est-à-dire le corps des fonctionnaires.

-Mais comme aujourd'hui, **la France est une démocratie**, l'Etat est fortement influencé par son opinion publique et ses décisions peuvent fluctuer au gré des élections et choix politiques effectués.

**\*Problématique : comment la définition du rôle de l'Etat évolue-t-elle depuis 1946 ? Comment l'opinion publique mais aussi la mondialisation l'influence-t-elle ?**

### \*Annonce du plan

**Après la Libération, les compétences de l'État augmentent encore de façon importante**. Puis, avec la Ve République, l'État devient tout-puissant et le président agit comme un "monarque républicain". Cependant, **à partir des années 1980**, en raison de la décentralisation, de l'intégration européenne, de la mondialisation et de la crise économique, **l'État français commence à s'affaiblir et à se remettre en question**.

## I) L'État sous la IV<sup>e</sup> République : un régime politique faible ? (1946-1958)

-Dans l'imaginaire collectif des français, il est perçu comme un régime politique faible et dominé par les querelles et les ambitions politiques personnelles

-Pourtant c'est le régime politique qui a relevé la France après-guerre et lui a permis de conserver son statut de grande nation, malgré la décolonisation (« ombre » de ce régime avec les guerres d'Indochine et d'Algérie)

### 1°) La refondation de l'État

#### La naissance de la Sécurité sociale

Article 1<sup>er</sup>. Il est institué une organisation de la Sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent. L'organisation de la Sécurité sociale assure dès à présent le service des prestations prévues par les législations concernant les assurances sociales, l'allocation aux vieux travailleurs salariés, les accidents du travail et maladies professionnelles et les allocations familiales et de salaire unique aux catégories de travailleurs protégés par chacune de ces législations dans le cadre des prescriptions fixées par celles-ci et sous réserve des dispositions de la présente ordonnance.

Ordonnance du 4 octobre 1945 signée par Alexandre Parodi, ministre du Travail et de la Sécurité sociale.

-De 1944 à 1946, la France est dirigée par le **Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF) dirigé par De Gaulle qui est à la fois chef du gouvernement et de l'État**.

=> Le nouveau gouvernement a une tâche énorme à mener de reconstruction : reprendre le contrôle des régions libérées où des pouvoirs « sauvages » se sont organisés, rétablir les communications et l'ordre

-**De Gaulle effectue de grands voyages pour réinstaller une administration** sur tout le territoire (des commissaires de la République à la tête des départements).

=> il crée les **CRS** (compagnies républicaines de sécurité) pour rétablir l'ordre

-Le GPRF applique **un programme économique étatiste**

=> Il procède à des **nationalisations dans les secteurs-clés** : le crédit (BNP, Crédit Lyonnais, etc.), l'énergie (charbon, électricité), les transports (Air France), l'industrie (Renault).

### Le droit de-vote des femmes

Octobre 1945 : première participation des femmes aux élections législatives suite à l'ordonnance du 2 avril 1944.



-**Dès 1945**, il pose **les bases du modèle social français** imaginés pendant la guerre par le conseil National de la Résistance (**Etat-providence**) :

=>lois sur les comités d'entreprises (salariés qui peuvent donner leur avis sur la conduite de l'entreprise et sur leurs conditions de travail)

=>**Sécurité sociale** (garantie aux salariés et leurs famille en matière de maladie, de retraite, d'accidents du travail et d'éducation des enfants avec les allocations familiales)

=>**droit de vote accordé aux femmes**

**Etatisme** : contrôle de l'économique de l'Etat et qui tend à limiter le libéralisme.

**Nationalisation** : prise de contrôle des entreprises privées par l'Etat.

**Etat-providence** : politique destinée à assurer le bien-être de la population (santé, éducation, logement, etc.)

## 2°) L'extension des pouvoirs de l'administration

- **L'État embauche massivement des fonctionnaires** pour appliquer sa politique économique et sociale.

=>Il publie le **Statut de la fonction publique (1946)** qui garantit aux agents la sécurité de l'emploi, le droit de faire grève et de créer des syndicats,

=>Ils ont un devoir de réserve (ils ne doivent pas agir en fonction de leurs convictions mais doivent davantage appliquer la loi)

=>Ils ne changent pas au gré des gouvernements en raison de leur statut protecteur, y compris chez les plus importants d'entre eux : cela pose la question de la capacité de l'administration à appliquer les lois imposées par chaque nouveau gouvernement

-Pour recruter les hauts fonctionnaires, il crée des **Instituts d'Études Politiques (IEP = « Sciences-Po »)** et l'**École Nationale d'Administration (ENA)**.

=>les élèves de l'ENA, les énarques, forment la haute fonction publique (=fonctionnaires qui occupent les fonctions de direction de l'administration)

=>Les énarques vont jouer un rôle capital dans la reconstruction du pays et dans l'**expansion économique des Trente Glorieuses (1945-1975)** car ils assurent la continuité de l'action publique et atténuent considérablement les effets de l'instabilité politique. Les énarques soudés par un puissant esprit de corps vont constituer rapidement l'essentiel du personnel politique et administratif.

-Les pouvoirs publics vont diriger la reconstruction et la modernisation de la France (option étatiste)

=>**En 1946, De Gaulle crée le Commissariat au Plan** pour planifier l'action de l'État en matière économique. L'État dirigiste lance de grands projets (barrages, autoroutes, centrales de production électriques, etc.)



## La création du 1<sup>er</sup> plan de modernisation et d'équipement

Article premier – Dans un délai de six mois à dater de la publication du présent décret, il sera établi un premier plan d'ensemble pour la modernisation et l'équipement économique de la métropole et des territoires d'outre-mer.

Ce plan aura notamment pour objet :

1. D'accroître la production de la métropole et des territoires d'outre-mer et leurs échanges avec le monde, en particulier dans les domaines où leur position est la plus favorable ;
2. De porter le rendement du travail au niveau de celui des pays où il est le plus élevé ;
3. D'assurer le plein emploi de la main-d'œuvre ;
4. D'élever le niveau de vie de la population et d'améliorer les conditions de l'habitat et de la vie collective.

Le plan s'étend à la reconstitution des outillages et équipements publics et privés endommagés ou détruits du fait des événements de guerre.

Décret du 3 janvier 1946.

## Ce que l'on apprend ou pas à l'ENA

Qui entre à l'ENA pour y recueillir l'art de gouverner aujourd'hui court à un échec retentissant. L'administration n'est pas le gouvernement, et la fréquentation des ministres n'est pas le pain quotidien des élèves, pas plus qu'elle ne sera celui des anciens élèves dont plus de 80 % ne serviront qu'en administration. [...] On n'apprend pas davantage à l'ENA : l'art de penser juste, car cette exigence ne s'apprend dans aucune école ; l'art de critiquer, car l'ombre du futur classement de sortie proscrire les novations radicales et les insolences même créatrices ; l'art des limites et des dérogations, car ces accommodements nécessaires avec la règle s'apprennent de l'exercice des responsabilités. [...] Les maux de l'administration, si ce n'est de la société, sont imputés largement à l'ENA. [...] Or le fonctionnaire de responsabilité n'a nul besoin d'école, quelle qu'elle soit, pour apprendre ce que chacun connaît avant de le vérifier pendant les années de service : la compétition, le nomadisme interministériel et le **pantouflage**. Le fonctionnaire, comme le cadre du secteur privé, se passe d'école pour apprendre à se placer et se promouvoir. [...]

Attachés au principe républicain des concours, « le pire à l'exception de tous les autres », les élèves apprennent à l'ENA ce qu'ils doivent à la nation et ce qu'ils doivent au public sous l'expression de « service public ».

Christian Vigouroux (énarque promotion Guernica, 1976), « Ce que l'on apprend, ce que l'on n'apprend pas à l'école », *Pouvoirs*, revue française d'études constitutionnelles et politiques, janvier 1997.

## 3°) Une instabilité politique aux conséquences limitées

-Dès la Libération, les anciens partis politiques (PCF, PS-SFIO) renaissent et retrouvent une grande audience.

=>Pour rédiger une nouvelle constitution, une première Assemblée Constituante est élue.

-**De Gaulle s'oppose aux partis car il veut un pouvoir exécutif fort.** Les députés veulent maintenir la suprématie du Parlement. De Gaulle démissionne en Janvier 1946.

=>Il fait rejeter par le peuple le premier projet mais il ne peut empêcher l'adoption du second projet de constitution. La IV<sup>e</sup> République naît en 1947.

## Le discours de Bayeux, 16 juin 1946

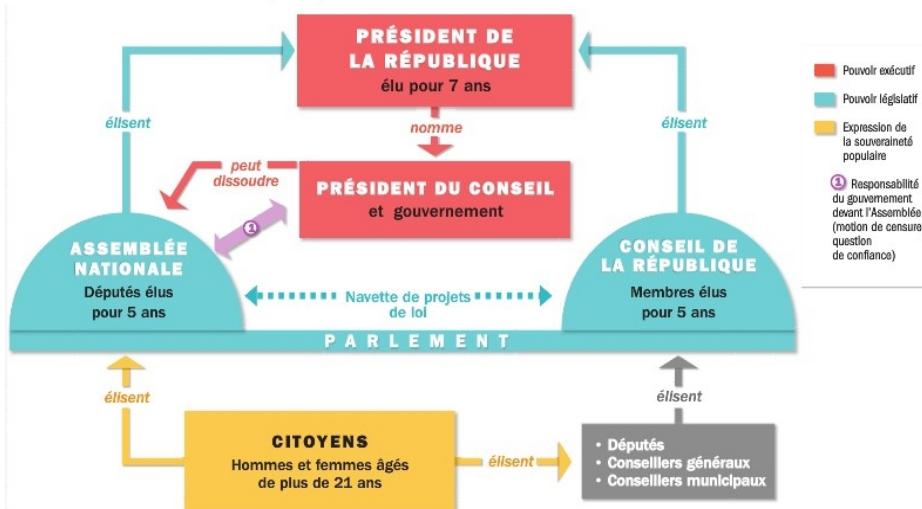
Le général de Gaulle, hostile au régime d'assemblée de la IV<sup>e</sup> République, expose son propre projet de Constitution.

C'est donc du chef de l'État, placé au-dessus des partis, élu par un collège qui englobe le Parlement mais beaucoup plus large et composé de manière à faire de lui le président de l'Union française en même temps que celui de la République, que doit procéder le pouvoir exécutif. Au chef de l'État la charge d'accorder l'intérêt général quant au choix des hommes avec l'orientation qui se dégage du Parlement. À lui la mission de nommer les ministres et, d'abord, bien entendu, le Premier qui devra diriger la politique et le travail du gouvernement. Au chef de l'État la fonction de promulguer les lois et de prendre

les décrets [...]. À lui la tâche de présider les Conseils du gouvernement et d'y exercer cette influence de la continuité dont une nation ne se passe pas. À lui l'attribution de servir d'arbitre au-dessus des contingences politiques, soit normalement par le Conseil soit, dans les moments de grave confusion, en invitant le pays à faire connaître par des élections sa décision souveraine. À lui, s'il devait arriver que la patrie fût en péril, le devoir d'être le garant de l'indépendance nationale et des traités conclus par la France.

Discours du 16 juin 1946.

## Les institutions de la IV<sup>e</sup> République



-Le régime est très vite caractérisé par une forte instabilité en raison de son caractère parlementaire

=>Le scrutin proportionnel pour les élections législatives permet à de nombreux partis d'être représentés au Parlement

=>Il ne permet pas la constitution de majorités stables.

=> 22 gouvernements se succèdent en 22 ans et un seul dépasse les 18 mois d'existence !

-L'instabilité a des effets limités car les hauts fonctionnaires sont efficaces.

=>Les postes-clés du gouvernement sont souvent occupés par les mêmes hommes : entre 1944 et 1954, deux hommes de grande valeur occupent le Quai d'Orsay : Georges Bidault et Robert Schuman.



**Mendès France, Pierre** (1907-1982)

Avocat, député à partir de 1932, il entre au gouvernement conduit par Léon Blum en 1938. Chargé par le général de Gaulle du ministère de l'Economie nationale en 1944, il démissionne en 1945 car il est partisan d'une plus grande rigueur financière. Président du Conseil en 1954-1955, il fait la paix en Indochine et conduit une politique de réformes. Pierre Mendès France s'oppose en 1958 à l'établissement de la V<sup>e</sup> République. Malgré un bref retour à l'Assemblée nationale en 1967-1968, il devient dès lors essentiellement une figure morale de la gauche française.

-La personnalité la plus marquante de cette période demeure **Pierre Mendès-France** (chef du gouvernement entre 1954 et 1955) qui a réglé le sort de l'Indochine et préparé la décolonisation du Maghreb.

=>**Mais la IV<sup>e</sup> République est incapable de régler le conflit algérien (1954-1962)**, ce qui va provoquer sa chute.

**Hauts fonctionnaires** : fonctionnaires qui occupent les fonctions de direction dans l'administration française  
**Pouvoir exécutif** : pouvoir de proposer puis de faire appliquer la loi (Président de la république et gouvernement)  
**Pouvoir législatif** : pouvoir de voter la loi (Parlement composé de l'Assemblée nationale et du Sénat)  
**Régime parlementaire** : régime démocratique où le pouvoir législatif exerce un contrôle important sur le pouvoir exécutif (possibilité de le renverser)  
**Constitution** : loi la plus importante d'un Etat qui fixe le rôle de chacun des pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) ainsi que les principaux droits et devoirs des citoyens

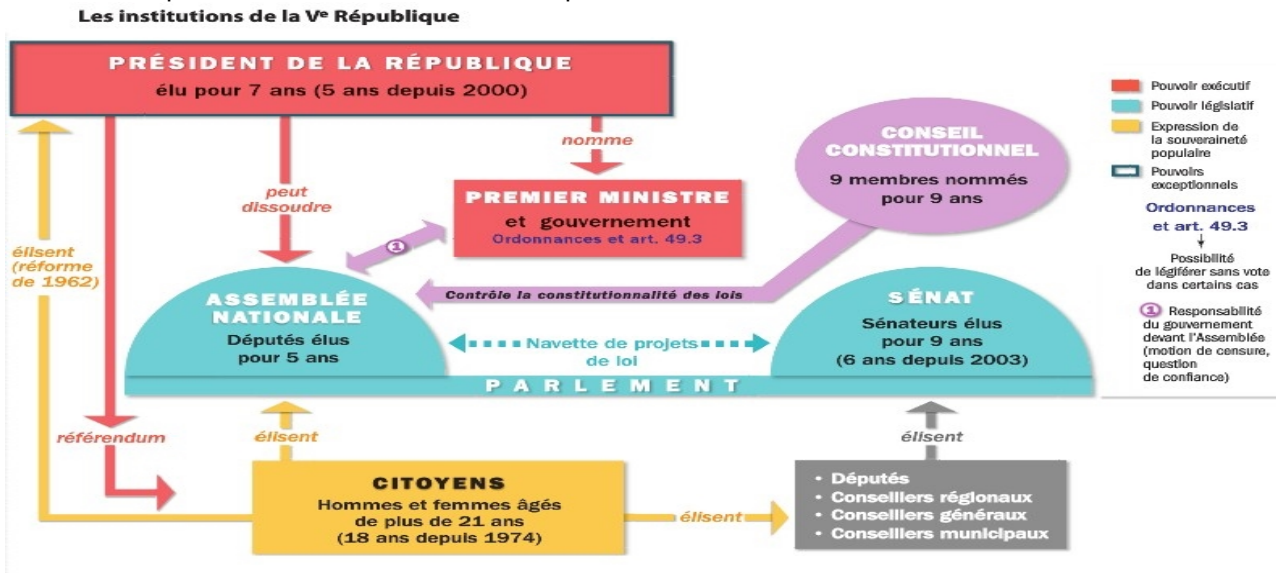
**II) L'Etat gaullien : une centralisation renforcée mais contestée (1958-1981)**

**1°) La constitution de la V<sup>e</sup> République**

-Le 13 mai 1958, la population d'Alger favorable à l'Algérie française se révolte contre le gouvernement de la IV<sup>e</sup> République qu'il accuse d'inaction contre le FLN algérien

=>**L'armée impose le retour du Général De Gaulle pour empêcher l'indépendance de l'Algérie.**

=>**L'homme devenu chef du gouvernement fait rédiger une nouvelle constitution** qui respecte les principes républicains mais qui renforce considérablement les pouvoirs de l'exécutif et de son chef.



-Le pouvoir législatif est étroitement contrôlé par l'exécutif (=inverse du régime parlementaire) qui fixe la durée des sessions et l'ordre du jour des assemblées.

-Le président est qualifié de "monarque républicain" (rôle central):

=> il est **chef des armées** et **maître absolu de la politique étrangère.**

=>Il a le **droit de dissoudre l'Assemblée nationale** et de consulter le





**3 De Gaulle, le nouveau Roi-Soleil**  
Caricature de Moisan, 1961.

peuple par référendum.

=>En 1962, De Gaulle gagne un référendum qui permet l'élection du président au suffrage universel

=>**Les parlementaires sont élus au scrutin majoritaire uninominal à deux tours, ce qui donne au président des majorités stables et disciplinées.**

## 2°) Une puissance publique à son apogée

### BIOGRAPHIE

Charles de Gaulle (1890-1970), militaire de carrière, est promu général en 1940 et refuse la défaite française. Réfugié à Londres, il prononce son célèbre appel radiodiffusé du 18 juin et dirige la Résistance. Chef du Gouvernement provisoire à la Libération, il démissionne dès 1946, mais est rappelé au pouvoir à la suite de la crise de mai 1958, avant de devenir le premier président de la V<sup>e</sup> République, réélu au suffrage universel direct en 1965. Il démissionne en 1969.



-De Gaulle dispose du pouvoir et des moyens financiers (forte croissance économique des 30 glorieuses)

=>Dans le domaine économique, il encourage la **concentration des grandes entreprises comme Elf ou Total** (secteur pétrolier) : c'est de **l'étatisme !**

=>Il lance de **grands projets industriels** : développement du nucléaire, de l'aéronautique (Concorde), de **l'informatique ("Plan calcul")**.

=>Il crée une **administration spéciale (la DATAR, Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) pour mener une politique d'aménagement du territoire** (création des villes nouvelles, régionalisation).

-Durant cette période, **les hauts fonctionnaires et les "technocrates" jouent un rôle essentiel**. Ces experts diplômés des grandes écoles font partie des cabinets des ministres et appliquent les décisions des hommes politiques.

=>Beaucoup d'entre eux entament des carrières politiques : **Giscard d'Estaing et Jacques Chirac**, par ex.

## 3°) Contestations et crises économiques



Affrontements entre les forces de l'ordre et les étudiants, rue des Écoles (Paris), le 6 mai 1968

### \*Triple crise universitaire, sociale et politique de mai 1968

=>**Une crise universitaire de dimension internationale**, qui affecte aussi les universités des USA, d'Allemagne, d'Italie, du Japon et même des pays d'Europe de l'est (Printemps de Prague notamment)

=>en France l'originalité est que le **mouvement universitaire débouche sur une grande grève ouvrière** (9 à 10 millions de grévistes) et sur une crise politique profonde qui déstabilise le régime.

=>**La poussée de la jeunesse et montée de nouvelles forces politiques rassemblées dans le « gauchisme »** se situant résolument hors du système économique et social.

=> **La crise d'une société bloquée** : rejet du

### Les « accords » de Grenelle

*D'abord rejetés par la base, ces accords entrent, de fait, en application dès le mois suivant car ils servent de base aux négociations qui sont conduites dans toutes les branches professionnelles.*

Les organisations professionnelles et syndicales [...] se sont réunies sous la présidence du Premier Ministre [...] les 25, 26 et 27 mai 1968.

#### Taux horaires du SMIG

Le taux horaires du SMIG sera porté à 3 francs au 1<sup>er</sup> juin 1968. [...]

#### Salaire du secteur privé

Les salaires réels seront augmentés au 1<sup>er</sup> juin 1968 de 7 %. [...] Cette augmentation sera portée de 7 à 10 % à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1968.

#### Réduction de la durée du travail

Le Conseil national du patronat français et les confédérations syndicales ont décidé de conclure un accord-cadre dont le but est de mettre en œuvre une politique de réduction progressive de la durée hebdomadaire du travail en vue d'aboutir à la semaine des 40 heures. [...]

#### Journées de grève

Les journées d'arrêt de travail seront en principe récupérées. Une avance de 50 % de leur salaire sera versée aux salariés ayant subi une perte de salaire.

SMIG : Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti

consumérisme, de l'autorité hiérarchique et explosion libertaire avec la libre expression, la spontanéité, la créativité et l'absence de mixité (« Il est interdit d'interdire »)

-crise politique : **l'usure et le vieillissement d'un pouvoir dont le chef âgé (77 ans) s'est laissé isoler**

=> **Accords de Grenelle (27 mai) qui prévoient de fortes hausses de plus bas salaires et une amélioration de la présence syndicale dans les entreprises**

-De Gaulle dissout l'assemblée nationale et remporte les **élections législatives de juin 1968**

=>**Raz de marée des gaullistes** qui obtiennent une majorité écrasante des 2/3 des sièges (opposition laminée) mais **De Gaulle, fatigué, décide de démissionner l'année suivante (1969)**

### \*Les deux successeurs de De Gaulle (1969-1981)

- pouvoir passe d'abord à **Georges Pompidou** (1969-1974) puis à **Valéry Giscard d'Estaing** (1974-1981).

=>**Les deux hommes de droite qui ont servi le Général continuent son œuvre.**

=>**Cependant, à partir de 1973, la France est frappée par la crise** liée à la Guerre du Kippour

=>. La facture énergétique s'envole, l'inflation rogne le pouvoir d'achat des ménages qui réduisent leur consommation. Le chômage augmente régulièrement.

=>**Les recettes classiques d'interventionnisme étatique (déficit public, plans de relance) n'ont aucun effet durable.** Le gouvernement pratique un "stop and go" (alternance de plans de relance et de rigueur) inefficace et **endettent fortement l'Etat (= déficit public)**

-Dans le même temps, les économistes encouragent **la libéralisation de l'économie : démantèlement de l'État-providence**, réduction des impôts et des dépenses publiques, flexibilité de l'emploi. .

**Relance économique** : l'Etat dépense fortement par des aides et des subventions pour remettre de la croissance dans l'économie

**Plan de rigueur** : L'Etat réduit fortement ses dépenses pour limiter son déficit

**Libéralisation** : politique de mise en œuvre du libéralisme, c'est-à-dire réduire le rôle de l'Etat dans l'économie et la société.

### III) Un repli de l'État français face aux crises et à la mondialisation ? (1981 à nos jours)

#### 1°) Entre alternances et cohabitations

##### 1 Des mots et des valeurs de « droite » et de « gauche » ?

Dans une enquête de la SOFRES pour *Le Figaro Magazine* en août 1992, une liste de mots est soumise à des électeurs de droite et de gauche.

Mots de GAUCHE pour les électeurs de gauche		Mots de DROITE pour les électeurs de droite	
protection sociale	80 %	sécurité	69 %
tolérance	70 %	entreprise	67 %
droits de l'homme	68 %	ordre	64 %
liberté	66 %	propriété	63 %
égalité	64 %	progrès	60 %
Europe	54 %	patrie	59 %
participation	53 %	religion	58 %
changement	52 %	rigueur	58 %
culture	50 %	nation	56 %
		libéralisme	54 %
		compétition	54 %
		liberté	51 %
		effort	50 %

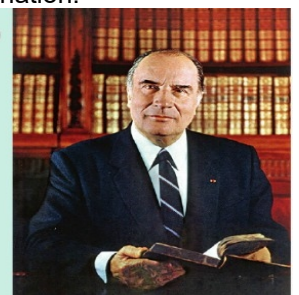
(SOFRES, 28 au 31 août 1992, échantillon national 1 000 personnes, 18 ans et plus).  
D'après Jean Charlot, *La Politique en France*, Le Livre de poche, 1994.

**Gauche** : courant politique mettant en œuvre principalement les thèmes de l'égalité et du progrès social.

**Droite** : courant politique mettant en œuvre principalement les thèmes de la liberté et de la défense de la nation.

#### BIOGRAPHIE

François Mitterrand (1916-1996) est avocat de formation. Adversaire résolu du général de Gaulle à partir de 1958, candidat de la gauche aux présidentielles de 1965, il parvient à le mettre en ballottage. Il l'emporte à sa troisième tentative, aux présidentielles de 1981. Réélu en 1988, il affronte deux cohabitations.



-En 1981, une alternance politique se produit avec le retour de la gauche au pouvoir depuis 1958 : . Le



candidat du Parti socialiste, **François Mitterrand**, s'installe à l'Élysée.

**-Mitterrand, qui avait pourtant dénoncés sans relâche les grands pouvoirs du président, semble s'accommoder de ses nouvelles prérogatives.**

=> Il tente une **politique de relance et de nationalisations** qui se solde par un échec.

Les partenaires européens de la France exigent un changement de politique. Mitterrand qui croit profondément au projet européen est contraint de s'incliner.

**-A partir de 1983, retournement : il mène une politique de rigueur budgétaire** dont la conséquence directe est la remontée du chômage.

#### La pratique du pouvoir présidentiel

*Le président de la République s'explique à la télévision sur le rôle qu'il entend tenir en tant que président, dans un contexte de cohabitation ; Jacques Chirac est alors Premier ministre.*

Je suppose que vous ne voulez pas d'un président ectoplasme, eh bien moi non plus. Je crois vraiment que la France a besoin d'un président qui préside dans les domaines qui sont les siens. [...] D'abord, la France a besoin d'un président qui décide en matière de politique étrangère, la position de la France dans le monde, et en matière de défense : notre armée, notre sécurité, notamment. [...] Deuxièmement, elle a besoin d'un président qui, sur d'autres questions, chaque fois que l'unité nationale apparaît comme ébréchée ou menacée, arbitre entre les intérêts concurrents. Et puis, elle a aussi besoin, dans la même personne, d'un président qui préserve les institutions et qui protège les plus faibles, qui exprime, disons, son avis, son conseil.

François Mitterrand, entretien avec la journaliste Christine Ockrent sur TF1, 17 septembre 1987.

**-En 1986, la droite gagne les élections législatives** et Jacques Chirac devient Premier ministre : **c'est la première cohabitation.**

=>un grand mouvement de **privatisation d'entreprises publiques** pour désendetter l'Etat.

=>**Le président conserve un pouvoir dominant dans les affaires étrangères et les armées**

-Mitterrand est réélu en 1988, mais le mouvement de libéralisation est inexorable.

=>**L'État n'est plus un producteur.** Il n'a que peu d'influence sur les FTN qui se sont mondialisées

=> Il ne peut plus empêcher les fermetures d'usines ou les délocalisations.

#### Nationalisations et privatisations

Secteurs	Nationalisations 1944-1946	Nationalisations 1981-1982	Privatisations 1986-1995	Privatisations depuis 1996
Industrie	Renault	Usinor, Sacilor, Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Rhône-Poulenc, Thomson, Saint-Gobain	Saint-Gobain, Rhône-Poulenc, Usinor, Sacilor, Pechiney, Elf, Seita	Thomson, Bull, Aérospatiale, France Télécom, Renault
Énergie	Charbonnages, EDF, GDF	Compagnie générale d'électricité	Compagnie générale d'électricité (Alcatel-Alst(h)om)	EDF, GDF
Transports	Air France, RATP	Matra	Matra	Sociétés d'autoroutes, Air France
Banques	Banque de France, Crédit lyonnais, Société générale, CNEP, BNCI	36 dont Paribas, Suez, CIC, Crédit commercial de France, Crédit du Nord, Banque Rothschild	Paribas, Suez, Société générale, Crédit commercial de France, BNP	CIC, SMC, Crédit lyonnais
Assurances	11 compagnies		UAP	AGF, GAN, CNP

**Alternance** : changement de courant politique à la tête du pouvoir exécutif

**Cohabitation** : situation où le président de la République (exécutif) n'est pas du même courant politique que la majorité de l'assemblée nationale (législatif). Le président doit alors nommer un gouvernement du courant politique opposé pour pouvoir faire voter les lois. La réforme du quinquennat de 2002 doit limiter le recours à cette forme de gouvernement puisque les mandats du président et des députés sont les mêmes (5 ans).

## 2°) La montée de l'Europe et des régions

-En 1982, **lois de décentralisation**

=>**L'État confie des responsabilités aux collectivités territoriales** (communes, départements, régions) d'importantes compétences : construction et entretien des établissements scolaires, construction d'autoroutes, distribution des aides sociales

=> **L'Etat continue de les surveiller par l'intermédiaire des préfets**

=>Une des objectifs (pas forcément avoué) est de **diminuer les dépenses d'un Etat fortement endetté**

=>En 2003, une nouvelle vague de décentralisation se produit et le principe de la décentralisation est inscrit dans la constitution.

**-Les pouvoirs de l'État sont aussi amoindris par l'intégration européenne : traité de Maastricht qui crée l'Union européenne (1992)**

=>Création d'un **marché unique** et les questions majeures (le droit de la



### La décentralisation vue par la gauche

Notre réflexion sur la décentralisation a commencé bien avant 1981. [...] Avant, pour mettre un stop sur un carrefour de deux routes nationales, il fallait un arrêté du ministre chargé des routes à Paris. François Mitterrand et Gaston Defferre pensaient aussi que les collectivités locales étaient une formidable école de formation et que pour les partis d'opposition, et la gauche en particulier, écartés du pouvoir depuis 1958, elles permettaient un début d'apprentissage de la gestion des affaires publiques. C'est pour cela qu'ils étaient décentralisateurs. Avec une vision à long terme qui était celle d'une démocratie qui respire mieux. Les problèmes des Français au quotidien sont réglés directement sur le terrain par les élus du suffrage universel. [...] [La décentralisation], ce n'était pas la démolition de l'État. [...] Or aujourd'hui c'est le démantèlement de l'État. Cela correspond exactement à la conception qui a toujours été celle de la droite.

Michel Charasse, *La Lettre de l'Institut François-Mitterrand*, décembre 2003.

concurrence, les taux de TVA...) sont désormais traitées

=>Création d'une **monnaie européenne** et depuis cette date, **l'euro** est géré par la Banque Centrale Européenne qui est totalement indépendante des gouvernements.

=>**Une grande partie du travail des parlementaires français consiste à transcrire dans le droit français les directives européennes.**

=>**La crise économique et financière de 2008** accentue cette tendance : les instances de **L'Union dispose désormais d'un droit de regard sur les budgets des États.**

**Décentralisation** : transfert des pouvoirs de l'Etat vers les collectivités territoriales

**Collectivités territoriales** : subdivisions de la République française (régions, départements et communes)

**Préfets** : hauts fonctionnaires représentants de l'Etat auprès des collectivités territoriales (présents dans chaque département)

### 3°) Un recul limité de la puissance publique

-Cependant, **la place de l'État reste importante en France** : contrairement au Royaume-Uni ou aux États-Unis, l'Etat en France est vu comme un protecteur ou un régulateur.

=>Les acteurs sociaux n'ont pas l'habitude du dialogue social et ils préfèrent souvent l'affrontement à la négociation : l'Etat joue alors le rôle de médiateur.

#### Extraits du programme du Conseil national de la Résistance

[...] Sur le plan économique : l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale [...]; une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général [...]; l'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'État après consultation des représentants de tous les éléments de cette production; le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques; le développement et le soutien des coopératives de production, d'achats et de ventes, agricoles et artisanales; [...] la participation des travailleurs à la direction de l'économie.

Programme du Conseil national de la Résistance, 15 mars 1944.

**-Les dirigeants politiques de gauche comme de droite sont plus des étatistes que des libéraux : esprit du Conseil national de la Résistance de 1944 encore vivant !**

=>Ils considèrent qu'un Etat fort est nécessaire **pour limiter les excès du libéralisme.**

=>**En 2008, c'est l'Etat par son intervention qui a sauvé le système bancaire** et qui a ainsi évité un dramatique assèchement du crédit.

**-Malgré le poids insoutenable de la dette**, malgré l'ampleur des prélèvements d'impôts et de taxes, **l'État mène toujours des politiques de solidarité ou de cohésion territoriale.**

=>L'État a perdu des fonctions [...] mais, dans le même temps, **il s'en est trouvé d'autres comme la défense de l'environnement et le développement durable.**

## **Conclusion**

-**La tradition d'un Etat fort** est fortement enracinée dans la culture française relayé par la permanence de son administration liée à la stabilité de ses fonctionnaires.

-Depuis 1945, **la population a accepté une importante fiscalité importante** pour conserver des services publics de qualité et laisser à l'Etat des moyens d'agir au point de **l'endetter lourdement ( près de 100 % du PIB, soit 2200 milliards d'euros, un endettement équivalent à celui des Etats-Unis)**

-Cependant, les partenaires de la France (Allemagne) pour rétablir leur compétitivité et réduire leur endettement ont fortement réduit les avantages sociaux et le périmètre de l'Etat.

-Devant la crise des finances et de l'économie, **les dirigeants français, quelle que soit leur couleur politique, pourront difficilement échapper à des décisions libérales mais impopulaires à l'avenir** (réduction des dépenses de l'Etat et réduction du nombre des fonctionnaires qui représente 5.6 millions de personnes)